



OBSERVATOIRE DE LA PARITE  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

– Paris, le 6 Septembre 2010

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### *Les femmes: grandes incomprises de la réforme des retraites*

**A la veille de l'appel à la mobilisation des syndicats, Chantal Brunel interpelle le Gouvernement pour que la réforme des retraites ne pénalise pas davantage les femmes dans la précarité.**

Elles représentent 82% des emplois en temps partiel. Elles gagnent en moyenne 17% de moins que les hommes. Elles ne sont que 44% à effectuer une carrière complète contre 86% des hommes. Et pourtant, face à ces inégalités criantes, les femmes restent les grandes incomprises de la réforme des retraites.

Le Projet de Loi prend en compte des indemnités de congé maternité dans le calcul des pensions. Cela est un début, mais nous pouvons aller plus loin.

Il n'est pas normal qu'au XXIème siècle, un si grand nombre de femmes soit encore confronté à la difficulté de cumuler vie professionnelle et vie familiale. Il n'est pas normal non plus que cette difficulté les pénalise, depuis leur entrée sur le marché du travail jusqu'à leur retraite.

Pour remédier à cette inégalité, Chantal Brunel se battra à travers des amendements sur trois objectifs:

- Dissuader les entreprises de recourir au temps partiel,
- Maintenir à 65 ans l'âge de départ à taux plein pour les femmes ayant deux enfants et plus,
- Adopter enfin des sanctions dissuasives pour les entreprises qui ne respectent pas l'égalité hommes-femmes.

Une réforme juste suppose de donner plus à celles qui ont moins. Si le Gouvernement ne fait pas plus aujourd'hui, les femmes resteront les pauvres de demain.

#### **Chantal Brunel**

Rapporteuse Générale de l'Observatoire  
de la parité entre les femmes et les hommes

Députée de Seine et Marne